

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

1^{er} FÉVRIER 2017

À une séance ordinaire du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure habituelle des séances, mercredi le 1^{er} février 2017. Sont présents Madame et Messieurs les conseillers : Thomas-Louis Thivierge, Monique Gravel, Marc-André Lussier et Cajetan Guay sous la présidence de Madame Claire Gagnon, mairesse.

1. CONSTATATION DU QUORUM.

La mairesse, Madame Claire Gagnon constate le quorum et déclare la séance ordinaire ouverte à 19h.

2017-02-01

2. ADOPTION DU PROJET DE L'ORDRE DU JOUR.

Sur proposition de Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet d'ordre du jour tel que modifié.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum.
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2017.
4. Approbation des comptes à payer.
5. Demande de subvention pour le réseau routier (enveloppe discrétionnaire).
6. Résolution pour autoriser la MRC à la vente des immeubles pour taxes impayées.
7. Modalités de fonctionnement de la Base de Plein Air soit : dates et heures d'ouverture, tarification, nombre et date des paiements pour les saisonniers du camping et réglementation.
8. Date d'ouverture de la Base de Plein Air du lac Nairne pour la mise à l'eau des embarcations pour 2017.
9. Résolution pour autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer les dépenses reliées à la phase 2 de l'aménagement de la Base de Plein Air.
10. Adhésion à la Coopérative d'informatique municipale (CIM) qui remplace CIB.
11. Adhésion 2017 à Tourisme Charlevoix.
12. Congrès de l'A.D.M.Q les 14, 15 et 16 juin 2017.
13. Congrès de l'inspecteur municipal les 4, 5 et 6 mai 2017.

14. Mandat à Monsieur Daniel Boies, inspecteur municipal, pour signer et présenter la demande au MDDEP pour vider le bassin de sédimentation au lac Sainte-Marie.
15. Mandat à Atelier Vagabond pour effectuer le plan du bâtiment d'accueil à la Base de plein air du lac Nairne;
16. Chambre de commerce de Charlevoix : souper Gala Charlevoix reconnaît 2017.
17. La Table Agro-touristique de Charlevoix : pour achat d'un billet à la Débâcle de Charlevoix.
18. Triathlon de Charlevoix : demandes pour 2017.
19. Don 2017-2018 au Regroupement pour l'intégration sociale de Charlevoix.
20. Correspondance.
21. Divers :
 - a) Suivi des activités du Carnaval
 - b) Kite surf sur neige : rencontre
 - c) Suivi de la rencontre à la MRC de Charlevoix-Est pour l'évaluation municipale
22. Suivi des dossiers par les membres du Conseil.
23. Période de questions.
24. Levée de la séance.

2017-02-02

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2017.

Sur proposition de Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2017 et ce, tel que rédigé.

2017-02-03

4. APPROBATION DES COMPTES À PAYER.

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes à payer ainsi que les salaires du mois de janvier 2017, au montant deux cents vingt-deux mille huit cents quatre-vingt-quatorze dollars et onze cents (222 894.11\$) présentés par la directrice générale et secrétaire-trésorière, sont acceptés et payés.

2017-02-04

5. DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE RÉSEAU ROUTIER 2017.

ATTENDU QUE des travaux de réparation sont nécessaires pour le maintien à niveau de nos routes;

ATTENDU QUE les travaux de voirie suivants seraient à effectuer en 2017 :

- Rue Larouche : creusage de fossé 600 mètres

- Rue de la Réserve : creusage de fossé 500 mètres,
pose de gravier MG 20 : 100 tonnes
pavage : couche d'usure sur 100 mètres et
pavage complet 100 mètres (bout de la rue)
- Chemin Pied-des-Monts : déboisement de 300 mètres,
creusage de fossé 1 000 mètres et
pose de 3 ponceaux d'entrée
- Rue Richard : pose de 3 ponceaux d'entrée
creusage de fossé 200 mètres et
pose de gravier MG-20 : 300 tonnes
- Rue Fortin : mise en forme : niveleuse
Pose de gravier MG-20 : 300 tonnes
- Chemin Lac Pied-des-Monts : creusage de fossé 1 700 mètres
pose de gravier MG-20 : 300
tonnes et
déboisement 30 mètres
- Rang St-Thomas : creusage de fossé 1 200 mètres
changer un ponceau et
pose de gravier MG-20 : 400 tonnes

ATTENDU QUE les coûts reliés à ces travaux sont estimés à 103 900\$;

ATTENDU QUE la municipalité n'a pas les argents nécessaires pour effectuer de tels travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Thomas-Louis Thivierge et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs demande au ministère des Transports une aide financière pour les travaux ci-dessus mentionnés.

2017-02-05

6. VENTE POUR TAXES IMPAYÉES.

Sur proposition de Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs ou son adjointe fasse parvenir à la MRC de Charlevoix-Est, la liste des personnes qui n'ont pas payé leurs taxes 2016 et antérieures pour que la dite MRC puisse faire vendre les immeubles et les bien-fonds pour la perception de ces taxes et autorise celle-ci ou son adjointe à enchérir sur les propriétés en vente pour et au nom de la municipalité.

2017-02-06

7. TARIFICATION POUR LA BASE DE PLEIN AIR DU LAC NAIRNE POUR 2017.

Sur proposition de Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers que les tarifs de la Base de plein air du lac Nairne pour 2017 sont les suivants :

LOCATION DE TERRAIN POUR LE CAMPING INCLUANT LES TAXES:

- Tente : 22.00\$ / jour,
145.00\$ / semaine
290.00\$ / 2 semaines
425.00\$ / 1 mois
700.00\$ / saison

- 2 services : 28.00\$ / jour,
205.00\$ / 1 semaine
385.00\$ / 2 semaines
575.00\$ / 1 mois
1200.00\$ / saison

- 3 services : 38.00\$ / jour
255.00\$ / 1 semaine
460.00\$ / 2 semaines
690.00\$ / 1 mois
1 600.00\$ / saison

QUE le nombre de versement pour les saisonniers est de 3 soit :

- Un montant de 225.00\$ lors de la réservation
- Deux versements égaux: un le 15 juin et le deuxième le 30 juillet.

QU'UN ESCOMPTE de 10% est accordée au détenteur de la carte de Camping Québec.

ACCÈS À LA PLAGE :

Adulte : 5.00\$
Enfant 12 ans et moins : 3.00\$
Famille - annuel : 80.00\$
Adulte - annuel : 57.00\$

FRAIS DE LAVAGE ET ENTREPOSAGE POUR LES EMBARCATIONS:

EMBARCATION MOTEUR :

Locaux : 10.00\$
Visiteur extérieur : 40.00\$
Saisonnier : 200.00\$

**AUCUN ANCRAGE POUR BATEAUX SUR LE SITE DE LA
PLAGE**

LOCATION DU CHAPITEAU : 200.00\$ / JOUR

LOCATION DE KAYAK ET PÉDALO : 15.00\$ l'heure

SERVICE INTERNET : gratuit

SAC DE GLACE : 4.50\$

BOIS DE CHAUFFAGE : 5.00\$ / paquet

JETON POUR BUANDERIE : 2.00\$

LA PRÉRIODE D'OUVERTURE SERA : du 19 mai et 9 octobre.

**QUE LES TAXES SONT INCLUES DANS LES PRIX CI-
DESSUS.**

2017-02-07

**8. DATE D'OUVERTURE DE LA BASE DE PLEIN AIR
DU LAC NAIRNE POUR LA MISE À L'EAU DES
EMBARCATIONS POUR 2017.**

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité
des conseillers que les heures d'ouvertures de la Base de Plein Air du
lac Nairne pour la mise à l'eau des embarcations sont de :

- De 9h 00 à 16 h 00 les : 5, 6 et 7 mai
- : 12, 13 et 14 mai

2017-02-08

**9. AUTORISATION À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE POUR EFFECTUER LES
DÉPENSES RELATIVES À LA PHASE 2 DE
L'AMÉNAGEMENT DE LA BASE DE PLEIN AIR DU LAC
NAIRNE.**

ATTENDU QUE pour effectuer les travaux relatifs à l'aménagement de la
phase 2 de la Base de plein air il y aura du matériel à acquérir;

ATTENDU QUE les membres du conseil désirent autoriser la directrice
générale et secrétaire-trésorière à effectuer ces dépenses;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Marc-André Lussier et
résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice-
générale et secrétaire-trésorière pour effectuer les dépenses relatives à
l'achat de matériaux pour la phase 2 de l'aménagement de la Base de Plein
Air du Lac Nairne.

2017-02-09

10. ADHÉSION À LA COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE (CIM).

ATTENDU QUE plusieurs municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités ont décidé de mettre en commun des ressources pour développer des produits et des services informatiques adaptés aux besoins de municipalités de moindre envergure et aux municipalités régionales de comté;

ATTENDU QUE la Coopérative d'informatique municipale (CIM) a été constituée afin d'offrir à ses membres utilisateurs municipaux des produits informatiques et technologiques, des services et le support connexe ainsi que des services-conseils quant à leurs besoins informatiques et leur développement informatique ou technologique, le tout sans but lucratif;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs a de tels besoins et désire à cette fin devenir membre de CIM, à souscrire à cette fin à vingt (20) parts du capital social de CIM, s'engager à en respecter les règlements et à souscrire au contrat à intervenir avec CIM;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CAJETAN GUAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs souscrive à vingt (20) parts du capital social de CIM pour un montant total de deux cents dollars (200\$);

QUE la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs adhère à la CIM à titre de membre régulier de celle-ci et qu'à ce titre elle s'engage à respecter les règlements de la CIM;

QUE Madame Claire Gagnon, mairesse,, soit autorisée à signer tout document requis à cette adhésion au nom de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs y compris le contrat à intervenir avec la CIM;

QUE Madame Claire Gagnon, mairesse, agisse à titre de représentante de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs dans le cadre de l'exercice des pouvoirs et obligations conférés à titre de membre de ladite coopérative.

2017-02-10

11. ADHÉSION 2017 À TOURISME CHARLEVOIX.

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité d'adhérer pour 2017 à Tourisme Charlevoix et de procéder au paiement de la cotisation annuelle.

2017-02-11

12. CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC LES 14, 15 ET 16 JUIN 2017.

Sur proposition de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'inscrire Madame Suzanne Gaudreault, directrice générale et secrétaire-trésorière, au congrès annuel 2017 de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se déroulera les 14, 15 et 16 juin. Que la municipalité paiera les frais d'inscription ainsi que tous les autres frais relatifs au déplacement, au coucher et aux repas.

2017-02-12

13. CONGRÈS DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL LES 4, 5 ET 6 MAI 2017.

Sur proposition de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Monsieur Daniel Boies, inspecteur municipal, assiste au congrès 2017 de la COMBEQ qui se déroulera les 4, 5 et 6 mai 2017. Que la municipalité paie les frais d'inscription et tous les autres frais relatifs au déplacement, coucher et autres reliés audit congrès.

2017-02-13

14. MANDAT À MONSIEUR DANIEL BOIES, INSPECTEUR MUNICIPAL POUR SIGNER ET PRÉSENTER LA DEMANDE AU MDDEP POUR VIDER LE BASSIN DE SÉDIMENTATION AU LAC SAINTE-MARIE.

Sur proposition de Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité de mandater Monsieur Daniel Boies, inspecteur municipal, pour signer et présenter la demande au MDDEP pour vider le bassin de sédimentation au lac Sainte-Marie.

2017-02-14

15. MANDAT À ATELIER VAGABOND POUR EFFECTUER LE PLAN DU BÂTIMENT D'ACCUEIL DE LA BASE DE PLEIN AIR DU LAC NAIRNE.

ATTENDU QUE la municipalité a demandé une offre de service à Atelier Vagabond pour effectuer le plan du bâtiment d'accueil à la Base de plein air du lac Nairne;

ATTENDU QUE l'offre de service reçue est au montant de 1 760\$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre reçue d'Atelier Vagabond au montant de 1 760 \$ plus les taxes applicables pour effectuer les travaux suivants relatifs au bâtiment d'accueil à la Base de plein air du lac Nairne:

- Esquisse préliminaire
- Desing
- Plans détaillés
- Estimation budgétaire
- Visuel
- Réunion et présentation

2017-02-15

16. TABLE AGRO-TOURISTIQUE DE CHARLEVOIX : ACHAT D'UN BILLET.

Sur proposition de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité que la municipalité défraie un montant de 90\$, incluant les taxes, pour l'achat d'un billet à Madame Claire Gagnon, mairesse, pour qu'elle assiste au souper de la Débâcle de Charlevoix organisé par la Table Agro-touristique de Charlevoix.

2017-02-16

17. TRIATHLON DE CHARLEVOIX : DEMANDES POUR 2017.

ATTENDU QUE le Triathlon de Charlevoix tiendra ses activités les 29, 30 et 31 juillet 2017;

ATTENDU QUE leurs demandent ont été déposées au Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité participera au Triathlon de Charlevoix de 2017 de la façon suivante :

- La pose et le ramassage des oriflammes,
- L'aide du service de pompier (2) pour la sécurité lors de la fermeture de la route et,
- Le nettoyage de la rue de la Réserve.

2017-02-17

18. DON AU REGROUPEMENT POUR L'INTÉGRATION SOCIALE DE CHARLEVOIX (R.I.S.C.).

il est proposé par Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs fait don d'un montant de 50\$ au Regroupement pour l'Intégration Sociale de Charlevoix.

19. CORRESPONDANCE.

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire :
plan d'intervention pour le renouvellement des conduites
d'eau potable, d'égouts et des chaussées

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles : réforme
cadastrale

Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) : ristourne 2016 de
4 520\$

2017-02-18

24. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance ordinaire est levée à 20h45.

MAIRESSE

**DIRECTRICE GÉNÉRALE
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

En signant le procès-verbal du 1^{er} février 2017, la mairesse conclut qu'elle a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées.